

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département du Pas-de-Calais  
Arrondissement d'Arras  
Canton d'Arras Nord

n°2023/11/85

Date de convocation  
6 novembre 2023

L'an deux mil vingt trois  
le **MARDI 14 NOVEMBRE 2023** à 18 Heures 00  
le **CONSEIL MUNICIPAL**, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance publique, sous la  
présidence de Monsieur Alain CAYET, Maire.

Date d'affichage  
8 novembre 2023

Nombre de conseillers

Exercice : 26  
Présents : 18  
Votants : 22

Etaient présents :

Monsieur Alain CAYET – Monsieur Guy BRAS – Madame Marie-Antoinette DESHORTIES -  
Monsieur Jean-Pierre CHARTREZ - Madame Anne-Caroline RATAJCZAK –  
Monsieur Stéphane FOURNIER – Madame Ghislaine VALENTE – Monsieur Marc SERRA –  
Madame Sophie LOPEZ - Monsieur Fouad AJARRAY -- Monsieur Yves RAOULT –  
Madame Martine DUQUESNOY – Monsieur Patrick BRUGUET – Madame Christelle LEBAS –  
Madame Astrid SAVARY – Madame Corinne DOLLE – Monsieur Jean-Claude NOEL –  
Monsieur Thierry IMBERT

Excusés :

Madame Yveline LOURDEL qui donne procuration à Madame Ghislaine VALENTE  
Madame Micheline LAURENT qui donne procuration à Monsieur Stéphane FOURNIER  
Monsieur Hubert CHIVET qui donne procuration à Monsieur Alain CAYET  
Monsieur Olivier QUIGNON qui donne procuration à Monsieur Patrick BRUGUET  
Madame Chantal DECOCQ  
Monsieur Philippe LEFEBVRE  
Madame Audrey TISON  
Madame Sandrine SERGEANT

CB

Secrétaire de séance :

Monsieur Yves RAOULT

**Objet : Demande de subvention auprès du Conseil Régional des Hauts de France – Nos  
Quartiers d'Été 2024 - NQE**

Monsieur le Maire expose :

Conscient de l'intérêt de contribuer à l'animation des quartiers prioritaires, la Région Hauts de France contribue aux démarches de développement social et culturel. Elle cherche la participation des habitants et l'intégration des principes de co-construction d'actions collectives durant la période estivale.

Les opérations éligibles devront se traduire par la tenue de temps forts événementiels et conviviaux bien identifiés, et devront apporter une plus-value en matière de pouvoir d'agir des habitants. Ils devront être associés dans la conception, la réalisation et l'évaluation du projet NQE.

Les animations pourront être culturelles, environnementales, sportives, ludiques ...sur un ou plusieurs jours.

Les opérations viseront à promouvoir le processus participatif, tout comme l'éco-citoyenneté. Le fil rouge imposé en 2024 sera celui des Jeux Olympiques et Paralympiques considérant l'engagement de la Région des Hauts de France dans le label " terre de jeux 2024".

Il est proposé d'imaginer des actions récréatives sur le Quartier Politique de la Ville Chanteclair avec un rayonnement sur l'ensemble de la commune durant la période proposée par Nos Quartiers d'Eté 2024 à savoir de juin à septembre.

Le programme sera élaboré avec des habitants et visera à satisfaire toutes les tranches d'âges, de tous les quartiers de la ville.

L'ensemble de l'opération NQE région est budgétairement cerné autour de 18 000 €, une demande de subvention de 7 000 € est à solliciter auprès de la Région des Hauts de France dans le cadre de Nos Quartiers d'Eté.

Monsieur le Maire propose :

- de solliciter la Région des Hauts de France pour une subvention à hauteur de 7000 € dans le cadre de Nos Quartiers d'Eté.
- de l'autoriser à signer les pièces administratives et financières nécessaires à la bonne exécution de ce projet NQE pour l'année 2024.

Après délibération, le Conseil Municipal valide, à l'unanimité, les propositions de Monsieur le Maire.

Certifié exécutoire  
Transmis en préfecture  
Saint Nicolas Lez Arras,  
Le 15 novembre 2023

Le Maire  
Alain CAYET.

